

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 289-CE-2126

concernant le projet de programme de maîtrise en études langagières

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent quatre-vingt-neuvième réunion tenue le 21 avril 2011, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU le projet de programme de maîtrise en études langagières;

ATTENDU les descriptifs de cours proposés en marge du projet de création d'une maîtrise en études langagières;

ATTENDU les résolutions afférentes au projet;

ATTENDU l'extrait non confirmé du procès-verbal de la soixante-treizième réunion de la sous-commission des études;

ATTENDU la résolution 73-SCE-180 de la sous-commission des études;

ATTENDU les explications du doyen des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Hurtubise, appuyée par monsieur Juan Salazar-Clavel,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER le projet de programme de maîtrise en études langagières;

DE RECOMMANDER au conseil d'administration l'ouverture des admissions au programme de maîtrise en études langagières, et ce, suite à la réception d'un avis favorable de la Commission d'évaluation des projets de programmes de la CRÉPUQ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 289-CE-2127

concernant le projet de réouverture du baccalauréat en sciences sociales (7849) incluant les profils disciplinaires en communication, en histoire, en science politique et en sociologie

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent quatre-vingt-neuvième réunion tenue le 21 avril 2011, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la suspension des admissions au baccalauréat en sciences sociales (7849) à l'automne 2002;

ATTENDU que le secteur des sciences sociales comporte déjà une expertise en communication, histoire, science politique et sociologie par le biais des majeures et mineures dans ces disciplines;

ATTENDU le projet de relance du baccalauréat en sciences sociales (7849) incluant les profils disciplinaires en communication, en histoire, en science politique et en sociologie;

ATTENDU la résolution UQO-MScS-10-20-120 du module des sciences sociales;

ATTENDU l'extrait non confirmé du procès-verbal de la soixante-treizième réunion de la sous-commission des études;

ATTENDU la résolution 73-SCE-182 de la sous-commission des études;

ATTENDU les explications du doyen des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Lizanne Lafontaine, appuyée par monsieur Denis Hurtubise,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER le projet de réouverture du baccalauréat en sciences sociales (7849);

D'APPROUVER la modification de certains profils disciplinaires et l'ajout de deux nouveaux profils disciplinaires;

DE RECOMMANDER au conseil d'administration la réouverture des admissions au baccalauréat en sciences sociales à compter du trimestre d'hiver 2012, selon un régime d'admission à temps complet et à temps partiel, à l'automne et à l'hiver.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 289-CE-2128

concernant l'ajout d'une concentration en santé mentale et soins psychiatriques à la maîtrise en sciences infirmières

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent quatre-vingt-neuvième réunion tenue le 21 avril 2011, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU le projet de modification visant l'ajout d'une concentration en santé mentale et soins psychiatriques à la maîtrise en sciences infirmières offerte conjointement par cinq constituantes du réseau de l'Université du Québec (UQAR, UQAC, UQO, UQTR, UQAT);

ATTENDU les résolutions du comité des programmes de DESS et de maîtrise en sciences infirmières de l'UQO concernant l'adoption de la modification de la maîtrise en sciences infirmières visant l'ajout d'une concentration en santé mentale;

ATTENDU l'extrait non confirmé du procès-verbal de la soixante-treizième réunion de la sous-commission des études;

ATTENDU la résolution 73-SCE-181 de la sous-commission des études;

ATTENDU les explications du doyen des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Natalia Dankova, appuyée par madame Renée Michaud,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'ajout d'une concentration en santé mentale et soins psychiatriques à la maîtrise en sciences infirmières;

DE RECOMMANDER au conseil d'administration d'ouvrir les admissions à la concentration en santé mentale et soins psychiatriques de la maîtrise en sciences infirmières à compter de l'automne 2011 selon un régime d'admission à temps complet et à temps partiel, et ce, à tous les trimestres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 289-CE-2129

concernant le projet de modification de la maîtrise en informatique (3781)

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent quatre-vingt-neuvième réunion tenue le 21 avril 2011, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'évaluation périodique de la maîtrise en informatique (3781);

ATTENDU le projet de modification de la maîtrise en informatique (3781);

ATTENDU les résolutions afférentes au projet;

ATTENDU l'extrait non confirmé du procès-verbal de la soixante-treizième réunion de la sous-commission des études;

ATTENDU la résolution 73-SCE-178 de la sous-commission des études;

ATTENDU les explications du doyen des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Hurtubise, appuyée par madame Natalia Dankova,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER le projet de modification de la maîtrise en informatique (3781);

D'APPROUVER l'ajout d'un profil professionnel à la maîtrise en informatique (3781);

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 289-CE-2130

concernant la création d'un DESS en sciences et technologies de l'information, d'un programme court de deuxième cycle en télécommunication et sécurité et d'un programme court de deuxième cycle en traitement des données

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent quatre-vingt-neuvième réunion tenue le 21 avril 2011, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'évaluation périodique de la maîtrise en informatique (3781);

ATTENDU le projet de création d'un DESS en sciences et technologies de l'information, d'un programme court de deuxième cycle en télécommunication et sécurité, et d'un programme court de deuxième cycle en traitement des données;

ATTENDU les résolutions afférentes au projet;

ATTENDU l'extrait non confirmé du procès-verbal de la soixante-treizième réunion de la sous-commission des études;

ATTENDU la résolution 73-SCE-179 de la sous-commission des études;

ATTENDU les explications du doyen des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Hurtubise, appuyée par madame Natalia Dankova,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER la création d'un DESS en sciences et technologies de l'information, d'un programme court de deuxième cycle en télécommunication et sécurité, et d'un programme court de deuxième cycle en traitement des données;

DE RECOMMANDER au conseil d'administration l'ouverture des admissions au DESS en sciences et technologies de l'information, d'un programme court de deuxième cycle en télécommunication et sécurité, et d'un programme court de deuxième cycle en traitement des données en septembre 2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 289-CE-2131

concernant une modification aux conditions d'admission au certificat en soins infirmiers (4356) et au baccalauréat en sciences infirmières (formation initiale – cheminement DEC-BAC) (7455), de même que l'ouverture du certificat en soins infirmiers (4356) au campus de Saint-Jérôme

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent quatre-vingt-neuvième réunion tenue le 21 avril 2011, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU que l'admission au baccalauréat en sciences infirmières (formation initiale – cheminement DEC-BAC) (7455) requiert une cote de rendement au collégial de 24;

ATTENDU le besoin d'infirmières bachelières au Québec;

ATTENDU la capacité démontrée au cours des dernières années par des étudiantes admises avec une cote R légèrement inférieure à 24 de réussir le baccalauréat en sciences infirmières (formation initiale – cheminement DEC-BAC) (7455);

ATTENDU la résolution de la vingt-septième réunion extraordinaire du conseil du module des sciences de la santé, tenue le 1^{er} avril 2011;

ATTENDU les explications du doyen des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Renée Michaud, appuyée par monsieur Paul Leduc-Browne,

IL EST RÉSOLU :

DE RECOMMANDER au conseil d'administration de modifier les conditions d'admission du certificat en soins infirmiers (4356) en introduisant l'exigence d'une cote R de 22;

DE RECOMMANDER au conseil d'administration de modifier les conditions d'admission du baccalauréat en sciences infirmières (formation initiale – cheminement DEC-BAC) (7455) en ajoutant le *nota bene* suivant :

Les personnes qui ont une cote de rendement égale ou supérieure à 22 mais inférieure à 24 deviendront admissibles au programme après avoir réussi le certificat en soins infirmiers avec une moyenne égale ou supérieure à 2.8/4.3.

Afin d'assurer leur réussite le cours ARU 9003 devra être suivi au cours du premier trimestre d'admission au certificat en soins infirmiers.

DE RECOMMANDER au conseil d'administration d'ouvrir les admissions au certificat en soins infirmiers (4356) au campus de Saint-Jérôme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 289-CE-2132

concernant des modifications aux préalables des cours *CTB1863 Immobilisations et instruments financiers simples* et *CTB1943 Réorganisations et planification*

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent quatre-vingt-neuvième réunion tenue le 21 avril 2011, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'extrait du procès-verbal, l'assemblée du Département des sciences comptables proposant l'ajout du cours *FIN1143 Évaluation des projets d'investissement* à la liste des préalables du cours *CTB1863 Immobilisations et instruments financiers simples* et l'ajout des cours *CTB1843 Fiscalité des particuliers* et *CTB1903 Fiscalité des entreprises et des investisseurs* à titre de préalables au cours *CTB1943 Réorganisations et planification fiscale*;

ATTENDU les explications du doyen des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Renée Michaud,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER :

- l'ajout du cours *FIN1143 Évaluation des projets d'investissement* à la liste des préalables du cours *CTB1863 Immobilisations et instruments financiers simples*;
- l'ajout des cours *CTB1843 Fiscalité des particuliers* et *CTB1903 Fiscalité des entreprises et des investisseurs* à titre de préalables au cours *CTB1943 Réorganisations et planification fiscale*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 289-CE-2133

concernant une modification aux conditions d'accès des profils recherche (profils A et C) du baccalauréat en psychologie (7751) et ajout d'une exigence pour l'inscription au cours *PSY2603 Activité de recherche en psychologie I*

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent quatre-vingt-neuvième réunion tenue le 21 avril 2011, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'extrait du procès-verbal du conseil du module de la psychologie proposant une modification aux conditions d'accès des profils recherche (profils A et C) du baccalauréat en psychologie (7751) et l'ajout d'une exigence pour l'inscription au cours PSY2603 Activité de recherche en psychologie I;

ATTENDU les explications du doyen des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Natalia Dankova,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER le remplacement du texte « L'accès à ce profil exige d'avoir une moyenne cumulative minimale de 3.2 sur 4.3 à la fin du trimestre 4 et d'avoir complété un minimum de 48 crédits sans échec » par « L'accès à ce profil exige d'avoir une moyenne cumulative de 3.5 sur 4.3 à la fin du trimestre 4 et d'avoir complété un minimum de 48 crédits sans échec. Si la moyenne cumulative est inférieure à 3.5, mais supérieure à 3.2, l'étudiant pourra s'inscrire suite à l'autorisation de la direction du module de la psychologie » à titre de condition d'accès aux profils recherche (profils A et C) du baccalauréat en psychologie (7751);

D'APPROUVER l'ajout de la mention « L'étudiant devra avoir identifié son directeur au moment de l'inscription à ce cours » aux exigences pour l'inscription au cours *PSY2603 Activité de recherche en psychologie I*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 289-CE-2134

concernant l'ajout d'un plan de formation sur quatre trimestres et des modifications aux trimestres d'admission au programme de DESS en sciences comptables (comptabilité et pratique publique) (3809), de même que l'ajout d'un préalable au cours *CTB6019 La comptabilité dans son milieu*

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent quatre-vingt-neuvième réunion tenue le 21 avril 2011, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la nécessité de revoir le plan de formation du DESS en sciences comptables (comptabilité et pratique publique) (3809) afin d'assurer la mise à niveau des connaissances des étudiants dès le premier cours du programme, mais aussi d'améliorer l'intégration et le développement des compétences;

ATTENDU la résolution du comité de programme du DESS en sciences comptables proposant un plan de formation sur 4 trimestres, de limiter l'offre d'admission aux trimestres d'été seulement et l'ajout du cours *CTB6018 Sujets choisis* à titre de préalable au cours *CTB6019 La comptabilité dans son milieu*;

ATTENDU le projet de modification présenté;

ATTENDU les explications du doyen des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Renée Michaud, appuyée par madame Natalia Dankova,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER les modifications suivantes au DESS en sciences comptables (comptabilité et pratique publique) (3809) :

- l'ajout d'un plan de formation sur quatre trimestres;
- l'ajout du cours *CTB6018 Sujets choisis* à titre de préalable au cours *CTB6019 La comptabilité dans son milieu*;

DE RECOMMANDER au conseil d'administration de limiter les admissions aux trimestres d'été.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 289-CE-2135

concernant la création de trois nouveaux cours en sciences sociales, des modifications à la mineure en médias de l'information et des communications (8030) et à la mineure en développement international (8541), et l'ajout de cours optionnels à certains programmes de premier cycle en sciences sociales

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent quatre-vingt-neuvième réunion tenue le 21 avril 2011, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la rationalisation de la banque et de l'offre de cours du module des sciences sociales et l'analyse de la pertinence de certains cours dans ses programmes d'études;

ATTENDU les résolutions du conseil du module des sciences sociales recommandant des modifications à la mineure en médias de l'information et des communications (8030) et à la mineure en développement international (8541), et l'ajout de cours optionnels à certains programmes de son secteur;

ATTENDU la résolution de l'assemblée du Département des sciences sociales adoptant la création et le contenu des cours COMXXX Communication et prospective, SOCXXX Sociologie de l'Afrique et DEVXXX Développement communautaire dans le sud;

ATTENDU les explications du doyen des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur André Manseau,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER la création des cours COMXXX Communication et prospective, SOCXXX Sociologie de l'Afrique et DEVXXX Développement communautaire dans le sud;

D'APPROUVER les modifications suivantes aux programmes de premier cycle en sciences sociales :

- 1- rendre obligatoire le cours COM1233 Contrôle et manipulation de l'information, et optionnel le cours COM1283 Médias alternatifs à la mineure en médias de l'information et des communications (8030);
- 2- remplacer le cours TSO3093 Développement communautaire comparé par le nouveau cours DEVXXX Développement communautaire dans le sud, à titre de cours obligatoire à la mineure en développement international (8541);
- 3- l'ajout de cours à la liste des cours optionnels des programmes suivants :
 - o majeure en science politique (6120)
 - ✓ SOC2483 Éthique, technologies de l'information et société
 - o majeure en sociologie (6140)
 - ✓ SOCXXX Sociologie de l'Afrique
 - o majeure en histoire (6850)
 - ✓ SOCXXX Sociologie de l'Afrique
 - o majeure en communication (6960)
 - ✓ COMXXX Communication et prospective

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 289-CE-2135

concernant la création de trois nouveaux cours en sciences sociales, des modifications à la mineure en médias de l'information et des communications (8030) et à la mineure en développement international (8541), et l'ajout de cours optionnels à certains programmes de premier cycle en sciences sociales

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent quatre-vingt-neuvième réunion tenue le 21 avril 2011, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

- mineure en médias de l'information et des communications (8030)
 - ✓ COM1133 Médias québécois et canadiens
 - ✓ COM1143 Information et communication
 - ✓ COM1243 Communications internationales
 - ✓ COMXXX Communication et prospective
- mineure en science politique (8912)
 - ✓ SOC2483 Éthique, technologies de l'information et société
- mineure en développement international (8541)
 - ✓ SOCXXX Sociologie de l'Afrique
- mineure en communication publique (8496)
 - ✓ COM1243 Communications internationales
 - ✓ COMXXX Communication et prospective
- mineure en histoire (8116)
 - ✓ SOCXXX Sociologie de l'Afrique
- mineure en sociologie (8917)
 - ✓ SOC2483 Éthique, technologies de l'information et société
 - ✓ SOCXXX Sociologie de l'Afrique
- mineure en géographie (8115)
 - ✓ SOCXXX Sociologie de l'Afrique
- certificat en communication publique (4496)
 - ✓ COMXXX Communication et prospective
- certificat en histoire (4116)
 - ✓ SOCXXX Sociologie de l'Afrique
- certificat en science politique (4912)
 - ✓ SOC2483 Éthique, technologies de l'information et société
- certificat en médias de l'information et des communications (4045)
 - ✓ COM1103 Relations publiques
 - ✓ COM1133 Médias québécois et canadiens
 - ✓ COM1143 Information et communication
 - ✓ COM1243 Communications internationales
 - ✓ COMXXX Communication et prospective
- certificat en développement international (4043)
 - ✓ SOC XXX Sociologie de l'Afrique
- certificat en sociologie (4917)
 - ✓ SOC2483 Éthique, technologies de l'information et société
 - ✓ SOCXXX Sociologie de l'Afrique

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 289-CE-2136

concernant la suspension des admissions aux trimestres d'hiver au programme court de 2^e cycle en technopédagogie (0506)

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent quatre-vingt-neuvième réunion tenue le 21 avril 2011, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU le faible nombre de demandes d'admission aux trimestres d'hiver et l'impact négatif de ce fait sur l'offre de cours du programme court de 2^e cycle en technopédagogie (0506);

ATTENDU la résolution du comité de programme de la maîtrise en éducation proposant de suspendre les admissions aux trimestres d'hiver au programme court de 2^e cycle en technopédagogie (0506);

ATTENDU les explications du doyen des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Juan Salazar-Clavel, appuyée par madame Renée Michaud,

IL EST RÉSOLU :

DE RECOMMANDER au conseil d'administration de limiter les admissions aux trimestres d'automne au programme court de 2^e cycle en technopédagogie (0506).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 289-CE-2137

concernant le calendrier universitaire de l'Université du Québec en Outaouais pour l'année 2012-2013

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent quatre-vingt-neuvième réunion tenue le 21 avril 2011, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'article 6 du Règlement général 1 de l'Université du Québec : Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche concernant le calendrier universitaire;

ATTENDU l'article 4 du Régime des études de premier cycle et l'article 1.8 du Régime des études de cycles supérieurs de l'UQO concernant le calendrier universitaire;

ATTENDU le projet de calendrier universitaire de l'Université du Québec en Outaouais pour l'année 2012-2013;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Juan Salazar-Clavel, appuyée par madame Lizanne Lafontaine,

IL EST RÉSOLU :

DE RECOMMANDER au conseil d'administration d'adopter le projet du calendrier universitaire de l'Université du Québec en Outaouais pour l'année 2012-2013;

DE RECOMMANDER au conseil d'administration de fixer la date retenue pour la semaine d'études du trimestre d'hiver 2013 en fonction du moment retenu pour la semaine de relâche scolaire des niveaux primaire et secondaire de la façon suivante :

- si les commissions scolaires de l'Outaouais et des Laurentides utilisent la même semaine, de retenir ce moment pour la semaine d'études de l'UQO;
- si les commissions scolaires de l'Outaouais et des Laurentides utilisent des semaines différentes, que la question soit soumise à nouveau au conseil d'administration après avoir fait l'objet d'une recommandation spécifique de la commission des études.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 289-CE-2138

concernant une modification du contingentement dans le programme de baccalauréat en sciences infirmières (formation initiale) (7456)

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent quatre-vingt-neuvième réunion tenue le 21 avril 2011, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU le contingentement actuel du programme de baccalauréat en sciences infirmières (formation initiale), fixé à 35 places;

ATTENDU le nombre de demandes d'admission dans ledit programme, en prévision du trimestre d'automne 2011, qui dépasse 170 demandes;

ATTENDU l'importante pénurie de personnel infirmier qui sévit encore actuellement en Outaouais;

ATTENDU l'importance d'assurer les conditions requises pour le placement en stage des étudiantes additionnelles qui seraient admises à ce programme;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Paul Leduc-Browne,

IL EST RÉSOLU :

DE RECOMMANDER au conseil d'administration de hausser le contingentement pour les admissions au trimestre d'automne 2011 dans le programme de baccalauréat en sciences infirmières (formation initiale) à 70 places, sous réserve que des conditions soient mises en place afin d'assurer la formation pratique des étudiantes additionnelles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général